



# Crescendo Global Infrastructure

## Produit à capital garanti

- Capital garanti à 100 % à échéance
- Rendement minimal garanti jusqu'à 12,5 % [rendement annualisé de 2,4 %] à échéance
- Participation à hauteur de 140 % à la stratégie « Global Infrastructure »
- Choix de la monnaie d'émission (MUR ou USD)
- Liquidité trimestrielle après la première année

Offre limitée avec date de clôture au 15 avril 2015

Sous réserve de certaines conditions

## Synthèse des informations essentielles

Nom du Produit	Global Infrastructure USD40	Global Infrastructure USD80	Global Infrastructure MUR 140	Global Infrastructure MUR50
Émetteur	MCB Structured Solutions Ltd			
Monnaie d'émission	USD	USD	MUR	MUR
Prix d'émission	USD 100	USD 100	MUR 1 000	MUR 1 000
Capital garanti (à échéance)	100 % de l'investissement initial (dans la monnaie d'émission concernée)			
Rendement garanti (à échéance)	5 % [AR*: 1.0 %]	Aucun	Aucun	12,5 % [AR*: 2.4 %]
Garant	The Mauritius Commercial Bank Ltd			
Date d'ouverture / de clôture de l'offre	10 mars 2015 / 15 avril 2015			
Date de règlement	15 avril 2015			
Date d'émission / Date d'échéance	23 avril 2015 / 23 avril 2020			
Terme et Durée de placement recommandée	5 ans			
Indice de référence	Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Daily Risk Control 10% Index (Code Bloomberg : DJBG110P)			
Taux de participation	40 %	80 %	140 %	50 %
Niveau final de l'indice	La moyenne arithmétique des niveaux de l'indice de référence vers le 23 avril 2019, le 23 juillet 2019, le 23 octobre 2019, le 23 janvier 2020 et le 23 avril 2020			
Rendement de l'indice de référence	Le rendement positif (s'il existe) de l'indice de référence entre le niveau à la date d'émission et le niveau final de l'indice		Le rendement positif (s'il existe) de l'indice de référence entre le niveau à la date d'émission et le niveau final de l'indice, converti en MUR	
Période bloquée	1 an à compter de la date d'émission			
Souscription minimale et participation minimale	50 parts (USD 5 000), sans fractionnement		150 parts (MUR 150 000), sans fractionnement	
Principaux facteurs de risque	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de change, changements juridiques ou réglementaires, risque de répliation, risque de l'indice de référence. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié			
Liquidité	L'émetteur assurera une liquidité trimestrielle après la période bloquée. Les prix de rachat trimestriel seront donnés à titre indicatif sur le site Web suivant après la période bloquée : <a href="http://www.mbcapitalmarkets.mu/mcbss">http://www.mbcapitalmarkets.mu/mcbss</a>			

## À propos de Crescendo Global Infrastructure

Crescendo Global Infrastructure est un investissement à capital garanti sur cinq ans émis par MCB Structured Solutions Ltd et garanti par The Mauritius Commercial Bank Ltd. Ce produit permet aux investisseurs d'accéder au rendement positif de l'indice de référence, un indice établi et mis à jour par :

- **S&P Dow Jones Indices** – un leader de l'évaluation du rendement des sociétés d'infrastructures cotées en Bourse, et
- **Brookfield Asset Management** – un gestionnaire d'actifs alternatif d'envergure mondiale avec des actifs sous gestion de plus de USD 200 milliards, gérant et exploitant des actifs pour le compte d'actionnaires et de clients depuis plus de 100 ans

L'indice de référence permet aux investisseurs de bénéficier d'une gestion dynamique de l'exposition à des sociétés avec au moins 70 % des flux de trésorerie provenant de la détention et l'exploitation de biens en infrastructure.

En tant qu'investisseur dans Crescendo Global Infrastructure, vous serez exposé à l'indice de référence, qui inclut un objectif de volatilité annualisé de 10 % maintenu sur la durée de vie du placement. Cette répartition supplémentaire du risque permet de varier l'exposition à la stratégie afin d'avoir un objectif de risque annualisé (volatilité) de 10 %. Par exemple, l'exposition est réduite lorsque la volatilité de la stratégie est supérieure à 10 % et inversement, lorsque la volatilité de la stratégie est inférieure à 10 %, l'exposition est augmentée jusqu'à un maximum de 150 %.

## Calcul du rendement

Les investisseurs peuvent choisir entre quatre options.

Le rendement escompté varie en fonction du rendement de l'indice de référence et de l'option choisie.

Veuillez consulter la section des Simulations de paiement pour un calcul détaillé du rendement pour chaque option.

Les investisseurs choisissant pour la version MUR des notes Global Infrastructure doivent savoir que le placement sous-jacent est en USD et que le comportement de la MUR par rapport à l'USD aura une incidence (positive ou négative) sur leur rendement final.

Les chiffres présentés n'ont qu'un caractère indicatif et le rendement passé de l'indice de référence n'est pas une indication du rendement futur.

Veuillez consulter le prospectus simplifié pour de plus amples détails sur la méthode de calcul du rendement.

## Principaux avantages de Crescendo Global Infrastructure

- 100 % de votre placement initial est garanti à l'échéance par la MCB
- Vous pouvez opter pour un rendement minimal garanti à l'échéance ou une participation plus importante au rendement de l'indice de référence
- L'indice de référence permet une gestion dynamique de l'exposition à des sociétés dont au moins 70 % des flux de trésorerie proviennent de la possession et l'exploitation de biens en infrastructure.
- Vous ne participerez pas au rendement négatif de l'indice de référence, c'est-à-dire que si le rendement de l'indice de référence est de -25 %, votre participation sera fixée à 0 %. Toutefois, il n'y a aucun plafond concernant le potentiel de croissance, c'est-à-dire que si le rendement de l'indice de référence est de 250 %, vous pouvez bénéficier à jusqu'à 140 % du rendement de 250 % selon l'option choisie.

## Limitations éventuelles

- La plupart des avantages susmentionnés ne se réaliseront que si vous conservez le placement jusqu'à son échéance. Un remboursement anticipé peut entraîner d'importantes pertes en capital, en particulier au cours des premières années.
- En cas de faible rendement de l'indice de référence, vous pourriez recevoir avec uniquement votre capital initial et tout rendement garanti applicable à l'échéance.
- Le rendement de l'indice de référence est observé chaque trimestre durant la dernière année. Aucun rendement positif ne sera enregistré si la moyenne de ces niveaux d'observation est inférieur au niveau initial, même si celle-ci était supérieure au niveau initial durant la majeure partie des quatre années précédentes.
- La participation à l'indice de référence est calculée en USD pour les placements dans les versions en MUR. La conversion au taux de change en vigueur au moment du paiement peut avoir une incidence défavorable sur le rendement net en MUR en fonction de l'évolution du cours USD MUR.
- Le rendement de l'indice de référence pourrait ne pas correspondre parfaitement à celui de son indice principal (il pourrait être supérieur ou inférieur) compte tenu de l'intégration de l'objectif de volatilité annualisée de 10 %.

## Simulations de paiement

Le paiement à l'échéance se calcule en multipliant le placement initial par le coefficient de rendement suivant :

$$\text{Pour les versions en MUR} \quad I + \text{Max} \left( \text{GR}, \text{GR} + \frac{\text{FIL} - \text{RI}_s}{\text{RI}_s} \times \text{Taux de participation} \times \frac{\text{F}_{X_m}}{\text{F}_{X_s}} \right)$$

$$\text{Pour les versions en USD} \quad I + \text{Max} \left( \text{GR}, \text{GR} + \frac{\text{FIL} - \text{RI}_s}{\text{RI}_s} \times \text{Taux de participation} \right)$$

Où  
 FIL = Niveau final de l'indice,  
 GR = Rendement garanti ou 0 % si aucun n'est spécifié,  
 RI<sub>s</sub> = Niveau de l'indice de référence à la date d'émission, et  
 F<sub>X<sub>m</sub></sub> & F<sub>X<sub>s</sub></sub> = Taux de change USD MUR vers la date d'échéance et la date d'émission respectivement.

Les scénarios présentés ci-après ont été simulés en supposant un taux de change USD MUR de 33 à la date d'émission.

	<b>Global Infrastructure USD40</b>	<b>Global Infrastructure USD80</b>	<b>Global Infrastructure MUR140</b>	<b>Global Infrastructure MUR50</b>
<b>Placement Initial</b>	USD 100 000	USD 100 000	MUR 1 000 000	MUR 1 000 000

### Scenario 1 : Supérieur à la moyenne

Clôture du taux de change USD MUR à 36 à échéance et rendement de 95 % de l'indice de référence

<b>Coefficient de performance</b>	$I + \text{Max}(5\%, 5\% + 95\% \times 40\%)$ = 143 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 95\% \times 80\%)$ = 176 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 95\% \times 140\% \times 36/33)$ = 245 %	$I + \text{Max}(12.5\%, 12.5\% + 95\% \times 50\% \times 36/33)$ = 164,3 %
<b>Paiement à échéance</b>	USD 100 000 × 143 % USD 143 000	USD 100 000 × 176 % USD 176 000	MUR 1 million × 245 % MUR 2 450 000	MUR 1 million × 164,3 % MUR 1 643 000
<b>Représentant un rendement annualisé de</b>	7,4 % en USD	12,0 % en USD	19,6 % en MUR	10,4 % en MUR

### Scenario 2 : Moyen

Clôture du taux de change USD MUR à 33 à échéance et rendement de 35 % de l'indice de référence

<b>Coefficient de performance</b>	$I + \text{Max}(5\%, 5\% + 35\% \times 40\%)$ = 119 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 35\% \times 80\%)$ = 128 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 35\% \times 140\% \times 33/33)$ = 149 %	$I + \text{Max}(12.5\%, 12.5\% + 35\% \times 50\% \times 33/33)$ = 130 %
<b>Paiement à échéance</b>	USD 100 000 × 119 % USD 119 000	USD 100 000 × 128 % USD 128 000	MUR 1 million × 149 % MUR 1 490 000	MUR 1 million × 130 % MUR 1 300 000
<b>Représentant un rendement annualisé de</b>	3,5 % en USD	5,1 % en USD	8,3 % en MUR	5,4 % en MUR

### Scenario 1 : Inférieur à la moyenne

Clôture du taux de change USD MUR à 30 à échéance et rendement de 10 % de l'indice de référence

<b>Coefficient de performance</b>	$I + \text{Max}(5\%, 5\% + 10\% \times 40\%)$ = 109 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 10\% \times 80\%)$ = 108 %	$I + \text{Max}(0\%, 0\% + 10\% \times 140\% \times 30/33)$ = 112,7 %	$I + \text{Max}(12.5\%, 12.5\% + 10\% \times 50\% \times 30/33)$ = 117 %
<b>Paiement à échéance</b>	USD 100 000 × 109 % USD 109 000	USD 100 000 × 108 % USD 108 000	MUR 1 million × 112,7 % MUR 1 127 000	MUR 1 million × 117 % MUR 1 170 000
<b>Représentant un rendement annualisé de</b>	1,7 % en USD	1,6 % en USD	2,4 % en MUR	3,2 % en MUR

## À propos du Global Infrastructure

Le développement d'infrastructures mondiales (Global Infrastructure) a, sciemment ou non, une incidence sur notre quotidien. Par exemple, les routes à péage, le chemin de fer, le gaz, l'électricité, la distribution d'eau, les câbles de réseaux de communication, les hôpitaux, les écoles, etc. Nous utilisons au moins un de ces actifs tous les jours. À l'échelle mondiale, les actifs d'infrastructure assurent des services essentiels nécessaires au fonctionnement, à la prospérité et au développement des économies. Ce qui explique leur popularité croissante ces dernières années. D'autant plus que de tels actifs sont généralement considérés comme présentant un faible risque et à l'abri de l'inflation, assurant ainsi de nouvelles sources de rendement et une diversification du risque,

Les infrastructures mondiales peuvent être réparties en cinq catégories :

- Transport – par exemple, les routes à péage, les aéroports, les ports et le chemin de fer
- Énergie – par exemple, la production, le transport et la distribution de gaz, ainsi que de l'électricité
- Eau – par exemple, les conduites et les stations de traitement
- Communication – par exemple, la diffusion, les satellites et les câbles de transmission
- Collectivité – par exemple, les hôpitaux, les écoles et les prisons

## Pourquoi investir dans les infrastructures mondiales

Les principaux avantages de cette catégorie d'actifs sont :

- elle génère des flux de trésorerie réguliers et stables, généralement avec une volatilité inférieure à celle des classes d'actifs traditionnelles, car ces actifs de longue durée ce qui est généralement le cas également pour leurs contrats d'exploitation réglementaires,
- les barrières à l'entrée sont élevées, assurant une situation de monopole pour les propriétaires et exploitants existants,
- en raison de leur nature essentielle et d'une demande inélastique pour les actifs d'infrastructure, les propriétaires et exploitants peuvent répercuter les coûts de l'inflation à leurs clients en augmentant leurs prix, fournissant ainsi des revenus protégés contre l'inflation.

Par conséquent, les placements en infrastructures peuvent fournir aux investisseurs une certaine protection contre les cycles conjoncturels et économiques, ainsi que des rendements attrayants et une couverture contre l'inflation. Ils sont aussi considérés comme une catégorie d'actifs à fort potentiel de croissance. À mesure que la population mondiale continue de croître et que le niveau de vie à travers la planète s'améliore, la demande est forte pour des infrastructures de meilleure qualité. Cette demande inclut la remise à neuf et le remplacement d'infrastructures existantes dans le monde entier, ainsi que de nouveaux projets d'infrastructure dans les marchés émergents. Même si le financement des infrastructures publiques relève traditionnellement de la responsabilité des États, les gouvernements se tournent de plus en plus vers le secteur privé

pour financer de nouveaux projets en raison de contraintes budgétaires. Ainsi, les opportunités d'investissement continuent de croître dans le secteur.

Le rendement passé de l'indice de référence en comparaison au 'MSCI World' est présenté ci-dessous :



Source: Bloomberg

**Note : Les résultats des tests de validité rétroactifs sont de nature hypothétique. Ils ne tiennent pas compte des frais de transactions et autres coûts.**

## L'accès aux infrastructures mondiales par le biais de l'indice de référence

Le Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Daily Risk Control 10% Index est utilisé comme indice de référence pour offrir aux investisseurs l'accès au rendement d'entreprises mondiales engagées dans le secteur des infrastructures. Une approche spécialisée permet de ne sélectionner que les entreprises dont la majeure partie des flux de trésorerie (au moins 70 %) proviennent de la détention et l'exploitation de biens en infrastructure. Une répartition supplémentaire du risque de 10 % est intégrée à l'indice pour garantir le maintien d'une volatilité annualisée d'environ 10 % sur la durée de vie de l'investissement. Cela est réalisé en ajustant en conséquence l'exposition de l'indice de référence jusqu'à un niveau maximum de 150 %, à travers un effet de levier ou de contraction selon des règles prédéterminées.

Afin d'assurer la diversification du portefeuille, la pondération par titre, par pays et par secteur est plafonnée à 10 %, 50 % et 50 % respectivement (des écarts mineurs sont toutefois tolérés). Le panier comprend quelque 130 titres (au 1er juillet 2014) et est rééquilibré trimestriellement en mars, juin, septembre et décembre. En outre, seuls les titres avec une capitalisation boursière flottante ajustée d'au moins USD 500 millions sont inclus.

## Facteurs de risques

Le produit Crescendo Global Infrastructure est un investissement à capital garanti, mais implique quand même un certain niveau de risque, principalement le risque de défaut du garant, le risque de contrepartie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de répliation. Veuillez consulter le prospectus simplifié pour des explications détaillées sur les facteurs de risques.

## Avis important

Les demandes de souscription du produit Crescendo Global Infrastructure doivent être effectuées uniquement en utilisant le formulaire de demande joint au prospectus simplifié. Le prospectus est disponible pour consultation chez MCB Stockbrokers Ltd, rue Sir William Newton, Port-Louis. 100 % du placement initial et le rendement garanti s'il est applicable sont garantis **uniquement si le placement est conservé jusqu'à l'échéance. Un remboursement anticipé peut entraîner d'importantes pertes en capital, en particulier au cours des premières années.** La garantie est fournie par The Mauritius Commercial Bank Ltd et est soumise au risque de défaut de cette dernière, auquel cas vous pourriez perdre jusqu'à l'intégralité du montant investi. La durée de placement recommandée pour cet investissement est de cinq ans et il pourrait ne pas être dans votre meilleur intérêt de demander le rachat avant terme de ce placement. L'émetteur assurera toutefois une liquidité trimestrielle à partir de la deuxième année d'émission. Veuillez noter que **la garantie de capital et tout rendement minimal garanti ne s'appliquent pas en cas de remboursement anticipé.** La distribution dans certains pays des informations contenues dans cette brochure peut faire l'objet de restrictions légales et les personnes qui y accèdent sont tenues de se renseigner sur l'existence de toute restriction de ce type et de s'y conformer. Ces informations ne sont pas destinées à être publiées ou à être mises à la disposition de personnes dans une juridiction où cela constituerait une infraction aux lois ou règlements en vigueur. Cette brochure ne constitue ni une offre ni une sollicitation dans une quelconque juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou auprès de toute personne à laquelle il est illégal de présenter une offre ou sollicitation de ce type. Cette brochure est fournie à titre informatif uniquement et ne saurait constituer un conseil d'investissement, juridique, fiscal ou autre ou une quelconque recommandation de vendre ou d'acheter Crescendo Global Infrastructure. Aucun des chiffres de rendement passé publiés dans cette brochure ne saurait être considéré comme une indication de rendement futur.

Les notes ne sont ni commanditées, endossées, vendues ou promues par J.P. Morgan Chase Bank, N.A., J.P. Morgan Structured Products B.V. et/ou ses filiales, affiliés, successeurs et ayants droits (les « Contreparties »). Les Contreparties n'ont pas évalué la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions et des déclarations relatives aux notes et ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux investisseurs ou aux membres du public concernant les notes, l'opportunité d'un placement dans les notes ou la capacité de l'indice de référence de suivre le rendement général des marchés ou stratégies ou à atteindre un objectif particulier. Il est de la responsabilité de ceux qui prennent une exposition à la note de s'assurer de ces démarches et ces personnes devraient demander un avis de professionnel avant d'effectuer tout placement. Les Contreparties ne sont pas responsables et n'ont pas d'obligation ou de responsabilité à l'égard de l'émission, l'administration, le marketing ou la négociation des notes. Les Contreparties n'ont pas participé à la détermination du calendrier, des prix ou de la quantité des notes à émettre ou à l'élaboration ou le calcul de la formule selon laquelle les notes sont évaluées, vendues, achetées ou rachetées. Le Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Daily Risk Control 10 % Index est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou ses sociétés affiliées (« SPDJI ») et Brookfield Asset Management Redistribution et fait l'objet d'un accord de licence pour une utilisation par MCB Structured Solutions Ltd. Standard & Poor's® et S&P® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »). Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Ces marques déposées font l'objet d'une licence accordée à SPDJI et une sous-licence a été accordée à MCB Structured Solutions Ltd pour une utilisation à certaines fins. Brookfield® est une marque déposée de Brookfield Asset Management Redistribution fait l'objet d'une licence accordée à SPDJI et MCB Structured Solutions Ltd. Crescendo Global Infrastructure n'est ni commandité, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives ou Brookfield Asset Management Redistribution et aucune des parties susmentionnées ne fait de déclaration au sujet de la pertinence d'un placement dans un tel/de tels produit(s) et déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou interruptions dans le Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Daily Risk Control 10 % Index.

Les notes Crescendo ne relèvent pas de la compétence de la Banque de Maurice et la responsabilité ultime pour le produit incombe à MCB Structured Solutions Ltd, qui est enregistrée comme "Reporting Issuer" auprès de la Financial Services Commission. The Mauritius Commercial Bank Ltd et MCB Stockbrokers Ltd détiennent respectivement une licence pour Distribution of Financial Products et une licence de Investment Dealer (Full service dealer including underwriting) de la Financial Services Commission.

**Le public est encouragé à demander un avis professionnel avant de souscrire aux notes Crescendo Global Infrastructure.**



9-15 Sir William Newton Street  
Port Louis – Republic of Mauritius  
T : +230 202 5000  
F : +230 213 5961  
E : [crescendo@mcbcm.mu](mailto:crescendo@mcbcm.mu)  
[www.mbcicapitalmarkets.mu](http://www.mbcicapitalmarkets.mu)